

AFIGEC PIERRELAYE
Société par actions simplifiée
au capital de 9 000 euros
Siège social : 26-28 rue Marius Aufan, 92300 LEVALLOIS PERRET
395 251 994 RCS NANTERRE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 27 MARS 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 30 septembre 2025

L'Associé Unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élevant à 271 516,08 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	271 516,08 euros
À titre de dividende global à l'Associé Unique	271 516,08 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social dans la limite du délai légal.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève 271 516,08 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Certifié conforme
Le Président

EXCEA

AFIGEC PIERRELAYE

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2025



SARL D'EXPERTISE COMPTABLE INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DE PARIS – IDF
SARL DE COMMISSAIRES AUX COMPTES – COMPAGNIE REGIONALE DE VERSAILLES - AU CAPITAL DE 3 750 €
SIEGE SOCIAL : 22, RUE CAMILLE PELLETAN – 92300 LEVALLOIS-PERRET – 498 104 371 R.C.S NANTERRE
SIRET : 498 104 371 00014 – TEL. 01 49 70 97 60 – FAX 01 49 70 97 69 – E-mail : contact@ang-excea.com

EXCEA

AFIGEC PIERRELAYE
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2025

A l'assemblée générale de la société AFIGEC PIERRELAYE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AFIGEC PIERRELAYE relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note sur les immobilisations financières dans l'annexe légale expose les règles relatives à leur évaluation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le respect de la règle comptable visée ci-dessus.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Levallois-Perret, le 26 mars 2026

Le commissaire aux comptes
EXCEA

Christophe NOS

Bilan Actif (N-1 Approuvé)

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2025	Net 30/09/2024
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	321 586	297 275	24 311	31 910
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	363 960		363 960	363 960
Créances rattachées aux participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	28 487		28 487	28 165
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	714 033	297 275	416 758	424 035
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	222 529		222 529	169 143
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 726 065	147 264	1 578 801	1 164 971
Autres créances	110 927		110 927	192 044
Charges constatées d'avance (3)	6 504		6 504	7 672
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons				
Disponibilités	326 445		326 445	254 915
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 392 470	147 264	2 245 207	1 788 746
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion et différence d'évaluation - actif				
TOTAL GENERAL	3 106 504	444 539	2 661 965	2 212 780
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif (N-1 Approuvé)

	30/09/2025	30/09/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital	9 000	9 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale	1 200	1 200
Réserves statutaires ou contractuelles	613 438	613 438
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		130
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	271 516	112 749
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	3 960	3 960
TOTAL CAPITAUX PROPRES	899 115	740 478
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	900	129 801
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	573 892	429 249
Dettes fiscales et sociales	542 667	480 810
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	283 683	2 399
Produits constatés d'avance	361 708	430 044
TOTAL DETTES	1 762 850	1 472 303
Ecarts de conversion et différence d'évaluation - passif		
TOTAL GENERAL	2 661 965	2 212 780
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 762 850	1 472 303
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat (N-1 Approuvé)

	France	Exportations et livraisons intracom.	30/09/2025	30/09/2024
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	3 660 594	4 326	3 664 920	3 253 805
Chiffre d'affaires net	3 660 594	4 326	3 664 920	3 253 805
Production stockée			53 386	56 044
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements, dépréciations. et provisions			107 941	15 961
Produits des cessions d'immobilisations				
Autres produits			8	14
Total produits d'exploitation (I)			3 826 255	3 325 823
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 970 376	1 757 184
Impôts, taxes et versements assimilés			46 206	44 566
Salaires			932 627	1 002 612
Cotisations sociales			350 415	357 360
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			11 955	14 380
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			92 228	35 843
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations cédées				
Autres charges			63 117	17
Total charges d'exploitation (II)			3 466 923	3 211 962
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			359 332	113 862
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				29 637
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			2 689	1 898
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total produits financiers (V)			2 689	31 534
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				4 844
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)				4 844
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			2 689	26 690
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			362 021	140 552

Compte de résultat (suite)

	30/09/2025	30/09/2024
Produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	90 505	27 803
Total des produits (I+III+V+VII)	3 828 944	3 357 357
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 557 428	3 244 609
BENEFICE OU PERTE	271 516	112 749
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	2 689	31 534
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		4 844

SAS AFIGEC PIERRELAYE

2025

Période du 01/10/2024 au 30/09/2025

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AFIGEC PIERRELAYE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2025, dont le total est de 2 661 965 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 271 516 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2024 au 30/09/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/11/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets :
1 à 3 ANS
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Stocks et en-cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,5 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 49,52 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2024

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Les honoraires provisionnés au titre du contrôle légal des Commissaires aux Comptes s'élèvent à 6 000 € H.T au 30/09/2025.

Il n'y a pas eu d'évènements significatifs au cours de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	243 717	4 357		248 074
- Matériel de transport	20 316			20 316
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	53 196			53 196
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	317 229	4 357		321 586
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	363 960			363 960
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	28 165	428	106	28 487
Immobilisations financières	392 125	428	106	392 447
ACTIF IMMOBILISE	709 354	4 785	106	714 033

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		4 357	428	4 785
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		4 357	428	4 785
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			106	106
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			106	106

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Pour les immobilisations financières, les titres de participations des filiales sont comptabilisés à leur prix d'acquisition augmentés des frais d'acquisition.

La valeur d'utilité des titres immobilisés à la clôture de l'exercice a été calculée sur la base des capitaux propres et d'un coefficient de chiffre d'affaires de 100%.

Les titres n'ont pas fait l'objet de dépréciation.

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL ASCO 92300 LEVALLOIS-PERRET	50 000	82 903	100,00	7 483
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	363 960	363 960			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	218 995	7 168		226 163
- Matériel de transport	17 178	3 137		20 316
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	49 147	1 649		50 796
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	285 320	11 954		297 275
ACTIF IMMOBILISE	285 320	11 954		297 275

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

Les en-cours ont été comptabilisés au prix de vente HT conformément au BOFIP-BIC-BASE-20-10- paragraphe 160 & 170 - 04/12/2012 relatif aux honoraires d'expertise comptable.

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 871 983 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	28 487		28 487
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 726 065	1 726 065	
Autres	110 927	110 927	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	6 504	6 504	
Total	1 871 983	1 843 496	28 487
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
FACTURES A ETABLIR	98 978
FACTURES A ETABLIR GROUPE	601 418
Total	700 397

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 9 000,00 Euros décomposé en 450 titres d'une valeur nominale de 20,00 Euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 31/03/2025.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	112 749
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	112 749
Affectations aux réserves	
Distributions	112 749
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	112 749

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/10/2024	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/09/2025
Capital	9 000				9 000
Réserve légale	1 200				1 200
Réserves générales	613 438				613 438
Report à Nouveau	130			130	
Résultat de l'exercice	112 749	-112 749	271 516	112 749	271 516
Dividendes		112 749			
Provisions réglementées	3 960				3 960
Total Capitaux Propres	740 478		271 516	112 879	899 115

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	3 960			3 960
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	3 960			3 960
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 762 850 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	900	900		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	573 892	573 892		
Dettes fiscales et sociales	542 667	542 667		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	283 683	283 683		
Produits constatés d'avance	361 708	361 708		
Total	1 762 850	1 762 850		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	365			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 365 Euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURS FACTURES NON PARVENUES	12 388
FNP GI GROUPE	199 177
PROVISION CP ET RTT	69 568
DETTES PROV S/HEURES SUPL.	13 070
FRAIS COLLABORATEURS	447
PROVISION PRIMES A PAYER	16 000
PROVISION CHARGES S/CP	25 042
PROV CHARGES S/RTT	3 534
CHARGES SOC / PROV HS	5 359
PROV CS / PRIMES	6 659
TAXES A PAYER	10 800
PROV TAXE APPRENTISSAGE	596
PROV FORMAT. PROF. CONTIN	1 986
ETAT CAP CFE	2 565
ETAT CAP CVAE	531
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	4 296
Total	372 017

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CCA EXPLOITATION	4 541		
CCA EXPLOITATION GROUPE	1 963		
Total	6 504		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PCA	361 708		
Total	361 708		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/09/2025	30/09/2024
PRESTATION DE SERVICE	3 664 919	3 253 805
TOTAL	3 664 920	3 253 805

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	362 021	90 505	271 516
+ Résultat exceptionnel			
- Participations des salariés			
Résultat comptable	362 021	90 505	271 516
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2018, la société SAS AFIGEC PIERRELAYE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe AFIGEC.

AFIGEC PIERRELAYE est intégrée fiscalement à la société AFIGEC, tête de groupe, et l'option a été renouvelée en date du 12/01/2024.

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Il n'y a pas eu d'évènements majeurs post clôture de nature à impacter de manière significative les comptes de l'exercice clos au 30/09/2025.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 19 personnes dont 1 apprenti.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	12	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	7	
Ouvriers		
Total	19	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 48 753 Euros

Description de la méthode de calcul:

La méthode retenue dans le cadre de cette étude est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées. Elle retient comme base de salaire, le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratée.

Cette méthode est désignée par la norme comptable IAS N°19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme américaine).

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de P.B.O (Projected Benefit Obligation). La P.B.O représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn-over et de survie.

La formule de l'engagement passé peut se décomposer en quatre termes principaux de la manière suivante: Engagement passé = Droits acquis par le salarié

*Probabilité qu'a l'entreprise de verser ces droits

*Actualisation

*Coefficient de charges patronales (éventuellement)

Calcul des droits acquis par le salarié:

Droits acquis = nombre de mois acquis à l'ancienneté finale

* salaire mensuel estimé à fin de carrière

* pourcentage acquis actuel

Probabilité de verser les droits = probabilité de rester en vie * probabilité de rester en vie dans l'entreprise.

Calcul de l'actualisation = $(1 + \text{taux d'actualisation})^{\text{puissance} - \text{horizon}}$, où l'horizon est le temps restant pour atteindre l'âge de la retraite.

Les hypothèses retenues sont les suivantes:

- Taux IBOXX Corporates AA (Indexco.com) : 3.50 %
- Départ volontaire du salarié à 65 ans.
- Taux de charges patronales 42%.
- Table de mortalité INSEE 2024.

Autres informations

- Evolution salariale 1% par an.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

SAS AFIGEC PIERRELAYE

26/28 rue Marius Aufan

92300 LEVALLOIS-PERRET

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

APE : 6920Z

Siret : 39525199400053

COPIE CERTIFIÉE CONFORME PAR FLORENT BURTIN

BUREAU LEVALLOIS PERRET

Sommaire

1. Etats de synthèse des comptes	1
Compte de résultat	2
Compte de résultat (suite)	3
Bilan actif	4
Bilan passif	5
Annexe	6
<i>Règles et méthodes comptables</i>	7
<i>Notes sur le bilan</i>	9
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	18
<i>Autres informations</i>	19

SAS AFIGEC PIERRELAYE

2025

Période du 01/10/2024 au 30/09/2025

Etats de synthèse des comptes

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	30/09/2025	30/09/2024
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				73
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	3 660 594	4 326	3 664 920	3 253 732
Chiffre d'affaires net	3 660 594	4 326	3 664 920	3 253 805
Production stockée			53 386	56 044
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			107 941	15 961
Autres produits			8	14
Total produits d'exploitation (I)			3 826 255	3 325 823
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 970 376	1 757 184
Impôts, taxes et versements assimilés			46 206	44 566
Salaires et traitements			932 627	1 002 612
Charges sociales			350 415	357 360
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			11 955	14 380
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			92 228	35 843
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			63 117	17
Total charges d'exploitation (II)			3 466 923	3 211 962
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			359 332	113 862
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				29 637
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			2 689	1 898
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			2 689	31 534
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				4 844
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)				4 844
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			2 689	26 690
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			362 021	140 552

Compte de résultat (suite)

	30/09/2025	30/09/2024
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	90 505	27 803
Total des produits (I+III+V+VII)	3 828 944	3 357 357
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 557 428	3 244 609
BENEFICE OU PERTE	271 516	112 749
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	2 689	31 534
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		4 844

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2025	Net 30/09/2024
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	321 586	297 275	24 311	31 910
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	363 960		363 960	363 960
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	28 487		28 487	28 165
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	714 033	297 275	416 758	424 035
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	222 529		222 529	169 143
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 726 065	147 264	1 578 801	1 164 971
Autres créances	110 927		110 927	192 044
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	326 445		326 445	254 915
Charges constatées d'avance (3)	6 504		6 504	7 672
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 392 470	147 264	2 245 207	1 788 746
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 106 504	444 539	2 661 965	2 212 780
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	30/09/2025	30/09/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital	9 000	9 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 200	1 200
Réserves statutaires ou contractuelles	613 438	613 438
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		130
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	271 516	112 749
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	3 960	3 960
TOTAL CAPITAUX PROPRES	899 115	740 478
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	280 287	129 801
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	573 892	429 249
Dettes fiscales et sociales	542 667	480 810
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 296	2 399
Produits constatés d'avance	361 708	430 044
TOTAL DETTES	1 762 850	1 472 303
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 661 965	2 212 780
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 762 850	1 472 303
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

SAS AFIGEC PIERRELAYE

2025

Période du 01/10/2024 au 30/09/2025

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AFIGEC PIERRELAYE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2025, dont le total est de 2 661 965 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 271 516 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2024 au 30/09/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/11/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets :
1 à 3 ANS
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Stocks et en-cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,5 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 49,52 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2024

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	243 717	4 357		248 074
- Matériel de transport	20 316			20 316
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	53 196			53 196
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	317 229	4 357		321 586
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	363 960			363 960
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	28 165	428	106	28 487
Immobilisations financières	392 125	428	106	392 447
ACTIF IMMOBILISE	709 354	4 785	106	714 033

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		4 357	428	4 785
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		4 357	428	4 785
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			106	106
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			106	106

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Pour les immobilisations financières, les titres de participations des filiales sont comptabilisés à leur prix d'acquisition augmentés des frais d'acquisition.

La valeur d'utilité des titres immobilisés à la clôture de l'exercice a été calculée sur la base des capitaux propres et d'un coefficient de chiffre d'affaires de 100%.

Les titres n'ont pas fait l'objet de dépréciation.

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL ASCO 92300 LEVALLOIS-PERRET	50 000	82 903	100,00	7 483
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	363 960	363 960			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	218 995	7 168		226 163
- Matériel de transport	17 178	3 137		20 316
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	49 147	1 649		50 796
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	285 320	11 954		297 275
ACTIF IMMOBILISE	285 320	11 954		297 275

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 871 983 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	28 487		28 487
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 726 065	1 726 065	
Autres	110 927	110 927	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	6 504	6 504	
Total	1 871 983	1 843 496	28 487
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
FACTURES A ETABLIR	98 978
FACTURES A ETABLIR GROUPE	601 418
Total	700 397

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 9 000,00 Euros décomposé en 450 titres d'une valeur nominale de 20,00 Euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 31/03/2025.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	130
Résultat de l'exercice précédent	112 749
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	112 879
Affectations aux réserves	
Distributions	112 749
Autres répartitions	
Report à Nouveau	130
Total des affectations	112 879

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/10/2024	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/09/2025
Capital	9 000				9 000
Réserve légale	1 200				1 200
Réserves générales	613 438				613 438
Report à Nouveau	130	130	130	261	
Résultat de l'exercice	112 749	-112 749	271 516	112 749	271 516
Dividendes		112 749			
Provisions réglementées	3 960				3 960
Total Capitaux Propres	740 478	130	271 646	113 009	899 115

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	3 960			3 960
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	3 960			3 960
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 762 850 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	900	900		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	573 892	573 892		
Dettes fiscales et sociales	542 667	542 667		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	283 683	283 683		
Produits constatés d'avance	361 708	361 708		
Total	1 762 850	1 762 850		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	365			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 365 Euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURS FACTURES NON PARVENUES	12 388
FNP GI GROUPE	199 177
PROVISION CP ET RTT	69 568
DETTES PROV S/HEURES SUPL.	13 070
FRAIS COLLABORATEURS	447
PROVISION PRIMES A PAYER	16 000
PROVISION CHARGES S/CP	25 042
PROV CHARGES S/RTT	3 534
CHARGES SOC / PROV HS	5 359
PROV CS / PRIMES	6 659
TAXES A PAYER	10 800
PROV TAXE APPRENTISSAGE	596
PROV FORMAT. PROF. CONTIN	1 986
ETAT CAP CFE	2 565
ETAT CAP CVAE	531
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	4 296
Total	372 017

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CCA EXPLOITATION	4 541		
CCA EXPLOITATION GROUPE	1 963		
Total	6 504		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PCA	361 708		
Total	361 708		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/09/2025	30/09/2024
PRESTATION DE SERVICE	3 664 919	3 253 805
TOTAL	3 664 920	3 253 805

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	362 021	90 505	271 516
+ Résultat exceptionnel			
- Participations des salariés			
Résultat comptable	362 021	90 505	271 516
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2018, la société SAS AFIGEC PIERRELAYE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe AFIGEC.

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 48 753 Euros

Description de la méthode de calcul:

La méthode retenue dans le cadre de cette étude est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées. Elle retient comme base de salaire, le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Cette méthode est désignée par la norme comptable IAS N°19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme américaine).

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de P.B.O (Projected Benefit Obligation). La P.B.O représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn-over et de survie.

La formule de l'engagement passé peut se décomposer en quatre termes principaux de la manière suivante: Engagement passé = Droits acquis par le salarié

*Probabilité qu'a l'entreprise de verser ces droits

*Actualisation

*Coefficient de charges patronales (éventuellement)

Calcul des droits acquis par le salarié:

Droits acquis = nombre de mois acquis à l'ancienneté finale

* salaire mensuel estimé à fin de carrière

* pourcentage acquis actuel

Probabilité de verser les droits = probabilité de rester en vie * probabilité de rester en vie dans l'entreprise.

Calcul de l'actualisation = $(1 + \text{taux d'actualisation})^{\text{puissance}} - \text{horizon}$, où l'horizon est le temps restant pour atteindre l'âge de la retraite.

Les hypothèses retenues sont les suivantes:

- Taux IBOXX Corporates AA (Indexco.com) : 3.50 %
- Départ volontaire du salarié à 65 ans.
- Taux de charges patronales 42%.
- Table de mortalité INSEE 2024.
- Evolution salariale 1% par an.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.



Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes

Siège social - 26 / 28 rue Marius AUFAN, 92300 LEVALLOIS PERRET - Tél. 01 41 49 06 66 - Fax. 01 41 49 06 67

SARL au capital de 4 014 200€ - RCS Nanterre 324 021 542 - APE 6920 Z

www.afigec.com

Membre Indépendant de l'association
 **PrimeGlobal**